

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le 13 avril 2022, à 19 h 00, par Teams

Sont présents les membres du CCSEHDAA

Représentants pour les élèves HDAA de niveau préscolaire et primaire :

Sont présentes : Mmes Andrée Morin
Rachel Sicard
Véronique Lachapelle
Nathalie Methelus

Représentants pour les élèves HDAA de niveau secondaire :

Sont présentes : Mmes Sylvie Mador
Wendy Garrido
Catherine Blouin
Valérie Perras

Représentants pour les élèves en difficulté desservis à l'extérieur de la commission scolaire :

Est absente : Mme Elizabeth Cantave

Représentants des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Est présente : Mme Ginette Pariseault

Représentant des enseignants :

Est présente : Mme Isabelle Laberge
Est absente : Mme Isabelle St-Onge Dufresne

Représentant du personnel de soutien :

Est présente : Mme Josée Blain

Représentant des professionnels :

Représentant des directions d'école :

Est absente : Mme Pauline Martin-Paquet

Représentant du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries :

Est présente : Mme Claudia Poulin

Est absente : Mme Josée Larocque

1. Ouverture de la rencontre

Mme Claudia Poulin procède à l'ouverture de la rencontre à 19 h 05

2. Mot de bienvenue de la présidente

Mme Garrido souhaite la bienvenue aux membres.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Mador et appuyé par Laberge d'adopter les points à l'ordre du jour.

4. Adoption du procès-verbal du 9 mars 2022

Il est proposé par Mme Laberge et appuyé par Mme Blain.

5. Début de la réunion ordinaire sur :

5.1 Recommandations du CCSEHDAA sur la transition primaire vers le secondaire:

Il est proposé par Mme Laberge et appuyé par Mme Morin de présenter cette résolution :

Considérant les besoins des élèves HDAA, le CCSEHDAA recommande, pour améliorer la transition d'une école à l'autre, incluant la transition primaire-secondaire de ces élèves, les éléments suivants :

- *Que le dossier complet de mon enfant soit transmis à la nouvelle équipe de professionnels avant la rentrée scolaire ;*
- *Une visite de la future école avant l'entrée scolaire ;*
- *Que la rentrée se fasse à une autre date que l'ensemble des autres élèves de l'école afin de bien l'accueillir dans un climat plus détendu ;*
- *Une rencontre de certains membres de l'équipe-école dès le début de l'année ;*

Mme Morin demande ce que contient le dossier transmis d'une école à l'autre. Qu'est-ce que les parents devraient transmettre à la nouvelle équipe école ? Le comité souhaiterait travailler sur une



« To do list » : Quoi apporter à ma première rencontre ? Ex. : numéros de téléphones, intervenants externes, stratégies qui fonctionnent. Mme Mador propose que ce soit un de nos chantiers l'an prochain.

Mme Pariseault nous informe d'un outil qui est utilisé pour la transition préscolaire-primaire « Le petit portrait » par l'équipe de l'ISEMG. Cet outil pourra nous servir pour l'élaboration du nôtre.

5.2 Recommandations du CCSEHDAA sur les enjeux de la communication parents-élèves;

Il est proposé par Mme Morin et appuyé par Mme Mador de présenter cette résolution :

Considérant les besoins particuliers des élèves HDAA, le CCSEHDAA recommande, pour améliorer la communication parents-école, les éléments suivants :

- ***Avoir une rencontre en début d'année afin de pouvoir présenter les besoins de mon enfant;***
- ***Convenir avec l'école des meilleurs moyens pour communiquer ensemble sur les besoins de mon enfant (courriel, agenda, téléphone...);***
- ***Avoir une approche collaboratrice avec la direction et les intervenants de l'école (enseignant, service de garde, professionnels, TES...);***
- ***Avoir un contact vers qui me référer pour adresser mes questions ;***

Mme Pariseault propose de joindre ces schémas à la proposition (disponible dans la Présentation « Place à l'école » accompagnement efficace)

- Les indicateurs d'un accompagnement efficace
- Les conditions d'accueil

5.3 La différenciation pédagogique.

Mme Claudia Poulin présente ce qu'est la différenciation pédagogique :

- La différenciation pédagogique a pour but de favoriser la réussite de tous les élèves.
- Les intervenants travaillent sur les attitudes, les savoirs-faires, les origines, etc. par un enseignement à tout le groupe, en groupes de besoins ou en individuel.
- Quatre fascicules ont été produits par le ministère : flexibilité pédagogique (moyens, approches), mesures d'adaptations (outils technologiques, etc.), modification des attentes du ministère (mènent à un parcours différent).
- Schéma de la zone proximale de développement

6. Points d'information :

a) Appellation GAER : Une consultation se fera pour renommer les groupes adaptés aux élèves TSA afin que ça représente bien les besoins et services offerts à la réalité actuelle des connaissances.

Le CCSEHDAA recevra le sondage qui sera envoyé à cet effet en 2022-2023;



b) Bénévole de l'année : Deux parents EHDA ont été identifiés pour recevoir le prix bénévole. La soirée a été reportée au 25 mai. Elle aura lieu en virtuelle.

7. Partage des bons coups

- La brigade d'élèves de 6e année à l'école St-Jean qui aide les plus jeunes. Même chose à l'école St-Marc.
- Merci à Mme Poulin qui a pris la relève pour assister la présidente à cette rencontre.
- La participation des parents en tant qu'invités au comité.

8. Période de questions du public

9. Représentante au comité de parents

Choix d'un thème pour la prochaine conférence du comité de parents, le 4 mai prochain : Intégration et adaptation, par Bruno Landry
Information sur la page Facebook et le site du CSSDGS
Approbation de la politique sur les frais chargés

10. Prochaine rencontre le 18 mai 2022 (bonne fête Mme Mador)

Infolettre juin 2022

Bilan 21-22

Calendrier 2022-2023

Planification des sujets : « To do list »

Mme Pariseault propose de présenter le « Dossier surveillance » pour lequel le comité avait mandaté l'ISEMG.

11. Clôture de la rencontre à 20 h 30

Madame Wendy Garrido

Présidente

Madame Claudia Poulin

Représentante des psychoéducateurs

En remplacement de :

Madame Josée Larocque

Directrice adjointe aux Services éducatifs

c. c. Madame Josée Larocque, directrice adjointe aux Services éducatifs